



Programme hydrologique international
20e session du Conseil intergouvernemental
(Paris, 4 – 7 juin 2012)

**INFORMATIONS GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS
POUR LES PARTICIPANTS**

LIEU

La 20^e session du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international se tiendra du 4 au 7 juin 2012 dans la salle de réunion X, située dans le bâtiment principal (Fontenoy) du Siège de l'UNESCO. L'entrée du bâtiment se trouve au 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Un plan d'accès et d'autres informations sur le Siège de l'UNESCO sont disponibles sur : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/about-us/where-we-are/contact-us/>.

INSCRIPTION ET DISTRIBUTION DES JEUX DE DOCUMENTS

Les participants à la session sont invités à accéder à l'UNESCO par l'entrée principale, place de Fontenoy. **Aucun participant ne sera autorisé à pénétrer dans le bâtiment sans le badge de la session du Conseil.** Veuillez demander un formulaire d'inscription et un badge au bureau du PHI, installé avant le poste de sécurité. Ces pièces sont à retirer de préférence le lundi 4 juin, entre 8 heures et 18 heures. Les participants sont priés de porter leur badge pendant toute la durée de la session ; il leur permettra de circuler librement dans les bâtiments de l'UNESCO.

Les participants munis d'un badge sont invités à se rendre directement à l'accueil situé à l'extérieur de la salle X afin de remplir dûment le formulaire d'inscription et de le remettre. Veuillez noter que l'adresse que vous aurez à inscrire sur le formulaire devra être une adresse postale complète, qui figurera sur la liste des participants et dans la version finale du rapport du Conseil. Un numéro de téléphone, un numéro de télécopieur et une adresse électronique vous seront également demandés.

La documentation pour la session vous attend (sur présentation de votre badge et contre remise de votre formulaire d'inscription complété) à l'accueil, devant la salle X. Des jeux de documents seront disponibles dans les différentes langues de travail de la session.

RÉUNIONS

Le Conseil se réunira chaque jour en séance plénière dans la salle X de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Selon que de besoin, des groupes *ad hoc* se réuniront dans les salles III, V, VII, VIII et IX ; ces réunions seront annoncées par le Président et affichées sur un tableau, à l'extérieur de la salle X.

Une interprétation simultanée dans les six langues de travail de l'UNESCO, c'est-à-dire en anglais, français, espagnol, russe, chinois et arabe, est prévue pour les séances plénières (salle X) uniquement.

ÉLECTIONS

Chacune des régions électorales devra proposer des candidats pour siéger au Bureau du PHI et au Comité de rédaction des résolutions. Les régions I (Europe occidentale et Amérique du Nord), IV (Asie et Pacifique) et Vb (États arabes) seront invitées à soumettre des candidatures au Comité des finances du PHI. Les régions électorales concernées devront également se pencher sur la désignation de membres des conseils d'administration de divers centres et instituts de catégories 1 et 2.

Les consultations des régions électorales relatives aux candidatures ci-dessus devront se dérouler juste avant la séance plénière d'ouverture, qui se tiendra le **lundi 4 juin de 9 h 00 à 9 h 45**, dans les salles de réunion suivantes : région I (Europe occidentale et Amérique du Nord), salle X ; région II (Europe orientale et centrale), salle V ; région III (Amérique latine et Caraïbes), salle III ; région IV (Asie et Pacifique), salle IX ; région Va (Afrique), salle VII, et région Vb (États arabes), salle VIII.

DOCUMENTATION OFFICIELLE

Les participants souhaitant obtenir un exemplaire d'un document qui ne se trouve pas dans le jeu qui leur a été remis devront en faire la demande directement aux personnels chargés de la documentation, dans la salle de réunion. Les nouveaux documents, à mesure qu'ils seront disponibles, seront distribués dans les cases situées derrière l'accueil ou bien directement aux délégués dans la salle de réunion, si le Président en décide ainsi.

Les documents de la session seront mis en ligne, à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site Web du PHI, où ils pourront être consultés et téléchargés :

<http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/water/ihp/council-and-bureau/>

DISTRIBUTION D'AUTRES DOCUMENTS

Tout autre document que les délégués souhaiteraient voir distribué devra être remis au préalable au Secrétariat du PHI ou à l'accueil. Aucun service de photocopie ne pourra être fourni par le Secrétariat pour la reproduction de tels documents.

SERVICES

▪ ORDINATEURS ET MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Des ordinateurs de bureau (PC) seront mis à la disposition des délégués devant l'entrée de la salle X, pour de courtes consultations. Une connexion Internet sans fil (WiFi) est disponible dans toutes les salles de réunion. Veuillez vous adresser à l'accueil pour obtenir l'identifiant et le mot de passe correspondants.

▪ BANQUE

Une agence de la **Société générale** est située au rez-de-chaussée du Siège de l'UNESCO. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15.

Distributeur : vous trouverez un DAB (distributeur automatique de billets) à l'agence de la Société générale, au rez-de-chaussée.

▪ CAFÉTÉRIA/RESTAURANT (bâtiment Fontenoy)

Cafétéria : 7^e étage. Tél. : 81605

Restaurant : 7^e étage. Réservations : 81600

Bar des conférences : sous-sol (A.117). Petit déjeuner à partir de 8 h 30. Tél. : 80307